

Article sur les aides économiques **Communauté de Communes Monts Rance et Rougier**

Cette année 2020 est malheureusement marquée par la crise sanitaire du Covid 19 entraînant de grandes difficultés économiques.

La Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier s'est mobilisée pour soutenir les acteurs économiques locaux de son territoire.

Premièrement, en juillet, les élus ont délibéré favorablement pour le **dégrèvement exceptionnel de la cotisation foncière des entreprises (CFE)**, cette action concerne **32 entreprises du territoire pour une somme totale de 11 204 €**.

Deuxièmement, le service « environnement », en lien avec le service « économique » de la Communauté de Communes, a mis en place **l'exonération de la redevance des ordures ménagères** pour ces mêmes professionnels qui s'élève à hauteur de **9 160 €**. De plus, la commission « environnement » a également fait le choix de ne pas augmenter le prix de la redevance des ordures ménagères pour les particuliers et les professionnels.

Pour finir, la Communauté de Communes s'est associée avec la Région Occitanie et le Département de l'Aveyron pour proposer des aides économiques. Aujourd'hui, et ce jusqu'à une période encore indéterminée, le **Fonds L'OCCAL** reste disponible. Ce fonds est à destination des entreprises du secteur du tourisme et du commerce et l'artisanat de proximité, il comprend trois volets :

- > Volet 1 : Aide à la trésorerie via des avances remboursables
- > Volet 2 : Subvention sur de l'investissement matériel ou immatériel
- > Volet 3 : Aide aux loyers professionnels

Vous pouvez faire votre demande sur le site de la Région <https://hubentreprendre.laregion.fr/> où d'autres aides sont également disponibles.

Pour toutes demandes d'informations vous pouvez contacter Céline Calvignac au 05 65 49 37 80 ou par email à celine.calvignac@ccmrr.fr

Vous pouvez également vous rapprocher directement de la Région en appelant au 3010.